



Direction de programme et animation : **Sophie Marsaudon**

# Les ateliers de co-développement

## OBJECTIFS

- Découvrir une modalité innovante d'entraide et de coopération entre pairs
- Favoriser le partage de pratiques
- Contribuer à l'amélioration de la pratique professionnelle de ses pairs
- Développer ses marges de manœuvre



### PUBLIC

Tout type de public

### PRÉREQUIS

Pas de prérequis



CALENDRIER **2019** Paris

**Nous consulter**

### LES + E&P

- Interpeller la communauté thématique
- Bénéficier d'apports d'experts et regards croisés
- Partager des pratiques en participant aux groupes ad hoc
- Exploiter les productions E&P : études, notes, rapports.

Le co-développement professionnel est une approche de développement pour des personnes qui pensent pouvoir apprendre les unes des autres afin d'améliorer leur pratique.

## PROGRAMME

Le co-développement est un travail collectif organisé autour de problématiques professionnelles que les participants sont en train de vivre. Il est conduit dans une logique d'entraide ayant notamment pour effet chez les participants l'émergence de l'écoute, de la confiance, de l'ouverture d'esprit et de la capacité à analyser et à coopérer. Le groupe constitue une communauté d'apprentissage qui partage les mêmes buts et utilise la même méthode : étude attentive et structurée de situations professionnelles vécues, partage de savoirs pratiques, émergence de pistes d'actions... Le co-développement est, avant tout, un engagement à réfléchir avec une personne, lui permettant ainsi de retrouver une certaine liberté de manœuvre et de passer à l'action.

## DÉROULEMENT

En co-développement, la réflexion, individuelle et en groupe, est favorisée par un exercice structuré, en 6 étapes, toujours les mêmes.

Au fil des séances, les participants sont tour à tour "clients", celui ou celle dont la problématique fait l'objet de la séance, ou "consultants", amenés à formuler librement, sur la problématique du client, leurs idées, conseils, hypothèses, commentaires...

## MODALITÉS

- Ateliers d'une ½ journée chacun, en matinée ou après-midi, le nombre de séances étant déterminé par le nombre de participants à un groupe (groupes de 4 à 8 personnes).
- Participants inter-entreprises\*

\* Le co-développement peut également être animé en intra-entreprise (nous consulter)



Entreprise&Personnel - 26 rue Vernet - 75008 Paris - tel 01.49.52.34.20 - fax 01.47.20 65 57 - SIRET 775 648 009 00105  
Association régie par la loi de juillet 1901 - APE 7022Z- Siret 77564200900105- N° déclaration d'activité 11 75 455 19 75